** **

**« Les p’tits loups»**

**Milieu d’accueil : Co-accueillantes autonomes**

**Adresse : 18, Rue des renoncules**

**1341 Céroux-Mousty**

**Tèl : 0483/50.20.29**

**Adresse mail : lesptitsloups1341@hotmail.com**

* 

1. ***Des principes psychopédagogiques.***

Travailler comme co-accueillantes autonomes permet de nous partager facilement les tâches ainsi que les responsabilités. De ce fait, nous pouvons avoir un lien encore plus privilégié avec l’enfant qu’une accueillante seule.

Nous pouvons avoir également une marge de liberté plus grande dans le travail étant donné la répartition du travail, tout en ne restant pas isolées.

De plus, nous pouvons nous compléter dans les idées.

Malgré le fait de pouvoir accueillir 8 enfants équivalents temps plein, le milieu d’accueil reste toujours un milieu à caractère familial et non une maison d’enfant.

* 1. ***Aménagement du milieu d’accueil.***

Les locaux sont organisés de façon à ce que le bien être de chacun (enfants accueillis, accueillantes et les habitants de la maison), soit respecté.

Afin d’encourager le désir de découvrir chez l’enfant, nous organisons des espaces de jeux adaptés à leurs âges en mettant à leur disposition du matériel.

Les espaces de vie sont aménagés de manière à ce que l’enfant soit toujours dans notre champ de vision. Ils sont également disposés en fonction des besoins des enfants et en tenant compte de l’aspect sécurité physique et psychique.

Le matériel proposé aux enfants est choisi en fonction des besoins et des demandes de l’enfant.

Nous proposons à chaque fois au moins deux types de jeux afin que l’enfant puisse faire un choix, alterner, cela afin de stimuler ses désirs de découvrir et d’apprentissage.

Etant donné que le milieu d’accueil se trouve dans une maison, il y a des espaces privés, des espaces réservés au milieu d’accueil (un jardin et une partie à l’étage de la maison) et des espaces mixtes (escalier, hall d’en bas, hall d’en haut).

Dans les espaces prévus pour le milieu d’accueil, il y a :

* *Le coin vestiaire* permet aux parents de déposer les effets personnels de l’enfant au porte manteau et dans le casier nominatif.
* *L’espace séjour*est un lieu de jeux et de détente. Celui-ci est aménagé d’un coin doux et d’un coin réservé aux bébés. Les activités / jeux proposés aux enfants sont : activité artistique (peintures non toxique, tampons,…), activité « magique » (marionnettes, cabane,…), activité musicale / détente (radio cd, livres, coussins…), activité de psychomotricité (ballon, caisse, tunnel…), jeux symboliques (poupées, dînette, magasin,…), jeux de construction (lego, duplos,..), jeux de langage (chansons, comptines,…), jeux sensoriels (tissus, livres du toucher, sac à riz…), jeux de contenance (emboîter les tupperwares…).
* *L’espace soin* est situé entre l’espace de repos et de séjour afin que l’on puisse assurer la surveillance des autres enfants. C’est un endroit propre et réservé pour l’intimité de l’enfant. Un point d’eau est installé à cet endroit. Les petits pots réservés aux enfants sont accessibles à cet endroit.
* *L’espace repos* est un endroit calme qui est disposé de façon à ce que chaque enfant puisse trouver le sommeil
* *L’espace repas*se trouve dans un endroit distinct de l’espace séjour. Celui-ci est adapté aux âges des enfants (chaises hautes, relax, petites chaises). Cet espace est installé quotidiennement au moment du repas.
* *L’espace jeux extérieurs* est accessible lorsque le temps le permet. Le jardin clôturé et aménagé de jeux est accessible à tous. Des promenades sont prévues lorsque le nombre d’enfants présents nous le permet.

Afin d’éviter tout accident, nous demandons que les frères et sœurs ne circulent pas dans l’aire de jeux des enfants.

Nous demandons de respecter impérativement le bâtiment (claquement de porte, propreté, portes fermées,…)

* 1. ***Relation accueillante /enfant.***

Nous établissons et maintenons des liens de qualité (échange verbal, câlin,…) avec chaque enfant. Nous essayons que l’enfant ait une relation de confiance constante avec nous. Afin d’avoir des moments privilégiés de relation avec l’enfant au sein de la collectivité, nous entretenons des liens personnels avec lui (lors du moment de change, lors de l’accompagnement à la sieste, lors des repas, lors des activités, pendant leurs jeux…).

Face à l’expression des enfants, nous adoptons une attitude de compréhension et d’accompagnement.

Nous sommes également attentives lors de la venue d’une nouvelle personne (stagiaire, enfants)

*a) L’accueil du matin*

L’enfant arrive au milieu d’accueil propre, changé et ayant pris son déjeuner. Les parents sont chargés de **déshabiller** **l’enfant** au coin vestiaire et puis de le déposer dans la salle de jeux en lui disant au revoir. Afin d’éviter de rendre les lieux glissants et sales, nous avons prévu des chaussons en tissus (obligatoires) que vous devez mettre avant de monter les escaliers pour arriver dans le milieu d’accueil. Pour celui ou celle qui ne souhaite pas monter (difficulté physique ou autre), nous viendrons chercher l’enfant dans le hall du bas. Si l’enfant en éprouve le besoin, les parents peuvent laisser un objet transitionnel qui permet une séparation plus sereine.

L’enfant a ses habitudes, ses réconforts, son rythme et il est important de les connaître. Ceci afin que les parents et nous, puissions les respecter et y donner une réponse adaptée. Nous demandons donc aux parents de prendre le temps de déposer l’enfant, de lui dire au revoir,….Chaque matin, nous prenons le temps de dialoguer avec chaque parent afin de prendre connaissance du vécu de l’enfant au jour le jour.

Ce moment d’échange entre les parents, l’enfant et nous est important pour que le déroulement de la journée se passe au mieux.

*b) La journée*

Durant la journée, nous veillons à chaque instant à être :

- à l’écoute de l’enfant,

* à accorder à chacun une attention privilégiée,
* à mettre en œuvre les rituels afin de permettre aux petits de se situer dans le déroulement de la journée,
* à donner les repères et les limites, à accompagner l’enfant dans ses activités en développant ses connaissances et sa curiosité,
* à être vigilante dans l’observation dans l’évolution de l’enfant,
* à maintenir le lien entre l’enfant et ses parents (au début du séjour, les parents nous fournissent quelques photos de la famille proche de l’enfant afin de les afficher sur le mur),
* à susciter son autonomie,
* à respecter le rythme de l’enfant, à répondre à ses demandes et ses besoins.

*c) Le départ du soir*

Pour permettre un départ plus paisible et sans stress, les parents sont attendus au plus tard à 17h45. Cela permet d’échanger quelques paroles concernant le déroulement de la journée de leur enfant (tant les observations positives que négatives).

Cet échange entraîne une collaboration indispensable à l’épanouissement de l’enfant.

Comme pour le matin, vous devez vous munir des chaussons (cfr. a) L’accueil du matin)

* 1. ***Développement de l’autonomie et de la confiance en soi.***

Nous permettons à chaque enfant de prendre progressivement conscience de lui-même et d’avoir confiance en lui. Nous donnons à l’enfant quotidiennement l’opportunité de pouvoir réaliser des « tâches » seul suivant son rythme d’évolution (s’habiller seul, aller sur le petit pot, ranger les jeux, débarrasser la table,…).

Tout au long du séjour, nous offrons un accueil individualisé à chaque enfant en prêtant attention au rythme du développement de chacun.

*a) Accompagnement des émotions de l’enfant*

Pour que l’enfant puisse développer son autonomie et la confiance en soi, nous l’aidons à définir ses émotions suivant l’événement par lequel il est passé.

Lorsqu’un enfant éprouve des sentiments de colère, de joie, de peur et de tristesse, nous lui disons qu’on le comprend, qu’il a le droit d’être fâché, content, peureux ou triste. Reconnaître ses sentiments et le lui dire, lui permet de comprendre qu’il est reconnu par autrui, peu importe l’émotion qui le traverse. Nous agissons de cette manière autant avec les touts petits qu’avec les grands. Le plus important est de mettre des mots sur les émotions de chacun. En aucun cas nous ne sommes indifférentes à ses émotions.

Nous accompagnons l’enfant dans l’extériorisation de ses sentiments (consoler, calmer, lecture d’albums parlant des émotions,...).

*b) Acquisition du contrôle sphinctérien*

L’acquisition du contrôle sphinctérien n’est pas une chose qui s’improvise mais bien un acte qui s’acquiert progressivement, au rythme de l’enfant.

La propreté n’est pas un apprentissage car ceci aurait des répercussions négatives sur le développement de la personnalité de l’enfant. En effet, la propreté est une acquisition tout comme le fait de savoir marcher (mettre un pied devant l’autre).

La propreté ne s’apprend donc pas, mais vient petit à petit de façon naturelle.

Cette étape est fort importante pour l’enfant car il va y avoir de nombreux changements tant dans sa tête que dans son corps.

Pour que l’enfant prenne du plaisir à se rendre à la toilette, nous le stimulons, l’encourageons sous forme de jeux, d’histoire, de chanson.... De plus l’enfant voudra imiter les plus grands qui se rendent déjà à la toilette.

Pour que cela se fasse de manière agréable et harmonieuse, il est important qu’il y ait **une étroite collaboration entre les parents et nous**, afin que l’enfant ne soit pas perturbé et bloqué et puisse continuer son évolution harmonieusement. Nous prenons en compte l’existence de facteurs culturels ou environnementaux (histoire familiale,…) qui pourraient être différents de notre pratique.

Le bon moment pour commencer à accompagner l’enfant dans cette nouvelle acquisition, c’est lorsque l’enfant l’a décidé lui-même, lorsque le petit pot devient une source de curiosité, puis un intérêt, pour enfin devenir une source de plaisir et de fierté. De plus, l’enfant doit avoir acquis une maturité physique et psychique.

Lors des petits « accidents » qui risquent de survenir surtout au début, nous ne dévalorisons pas l’enfant, car sinon il risque de faire des blocages par rapport à cela. Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir nous fournir des vêtements de rechange en suffisance.

* 1. ***Socialisation.***

*a) Relation entre les grands et les petits*

Vu que le milieu d’accueil est à caractère familial, les grands et les petits se trouvent dans la même pièce de jeux. Un parc ou des espaces sont prévus pour les touts petits, afin d’éviter des accidents et de pouvoir respecter la liberté d’espace de jeux des plus grands.

Le mélange des âges permet aux plus grands de « se responsabiliser » au fait qu’ils doivent prêter attention aux plus petits.

*b) Gestion des conflits*

Lors de la venue d’un conflit entre enfants, nous soutenons les enfants dans leurs capacités à communiquer. Nous aidons l’enfant à exprimer la situation vécue et les sentiments qui en découlent. Ensuite, nous prenons des mesures pour expliquer à l’enfant comment agir dans certaines situations.

Nous proposons à l’enfant d’extérioriser sa colère. Pour cela, un coin avec des coussins est à sa disposition, afin que l’enfant puisse se décharger en tapant dessus, en les jetant,…De cette manière, l’enfant comprend qu’il a le droit d’être fâché, mais qu’il ne doit pas « s’attaquer » aux autres.

Pour canaliser ses excès, nous cherchons d’autres issues, plus acceptables et positives, à sa colère. On peut alors soit l’isoler, soit l’autoriser à crier, à se rouler par terre…

Il peut frapper le sol, mais jamais une personne !

Néanmoins, pour éviter certains conflits prévisibles, nous proposons aux enfants plusieurs exemplaires d’un même jeu.

*c) Règles et interdits*

Puisque les enfants vivent en collectivité, il est évident qu’il y a des règles de vie et des interdits à respecter. Tout au long du séjour, nous apprenons à l’enfant à respecter les autres et le matériel, en lui expliquant à chaque fois le pourquoi, le comment de l’interdit.

Il est important **d’être en accord avec les parents** sur certaines limites et certaines règles à respecter, afin que l’enfant puisse voir la continuité entre la vie à la maison et la vie chez l’accueillante.

*d) La vie dans le milieu d’accueil*

**Les repas ;**

Le moment du repas est un moment privilégié entre les enfants et nous. Il se fait donc dans un endroit calme et adapté. Les bébés reçoivent leur repas en fonction de la demande, les biberons sont donnés dans nos bras, ce qui rendra l’enfant serein.

Les premiers repas se donnent ensuite dans des relax. Lorsque l’enfant a acquis la position assise, leurs repas sont donnés dans des chaises hautes. Les grands mangent à table, assis sur une petite chaise. Les mains des enfants sont lavées avant et après chaque repas.

Chaque enfant mange en fonction de son appétit, mais nous lui demandons de goûter les différents aliments, si l’enfant ne prétend pas manger, il ne recevra rien d’autre avant le goûter (sauf de l’eau).

Lorsque l’enfant a fini de manger, il attend que tous les autres aient fini avant de pouvoir quitter la table. Les plus grands sont sollicités pour débarrasser la table.

L’alimentation proposée aux enfants est variée et équilibrée. Nous tenons compte des régimes spécifiques et des recommandations des pédiatres. Les menus sont affichés chaque semaine afin que les parents puissent s’y référer.

**La sieste ;**

Les petits dorment suivant leur rythme dans un endroit calme et isolé. Les grands font une sieste après le repas de midi. Lorsqu’ils sont éveillés, ils doivent rester calmes afin de respecter le sommeil des autres. Il y a toujours une présence à proximité ou dans la pièce afin d’être présentes à leur réveil.

Nous demandons aux parents de nous fournir doudou, tutute et sac à dodo afin que l’enfant ait des repères pour que la sieste se passe au mieux.

Un baby phone est placé dans la chambre afin que nous puissions entendre les enfants qui se réveillent.

**Le change ;**

Le change est un moment de plaisir, de découverte, d’intimité et d’échange entre l’enfant et nous. Il n’y a pas de moment précis dans la journée prévu pour changer les enfants, mais nous le faisons systématiquement avant et après la sieste. Le reste du temps, nous changeons l’enfant dès que cela est nécessaire.

Lorsque l’enfant a atteint le stade de l’acquisition du contrôle sphinctérien, nous prêtons d’avantage attention en lui proposant régulièrement le petit pot.

**La participation au rangement ;**

Tout au long de la journée (changement d’activité, avant / après la sieste, avant /après le repas), l’enfant est sollicité à nous aider pour le rangement. De ce fait, l’enfant devient plus autonome et responsable.

**L’organisation des moments festifs ;**

Au cours de l’année, il y a plusieurs fêtes que nous organisons avec les enfants.

A la fête des Rois nous mangeons une galette des rois, à la chandeleur nous faisons et mangeons des crêpes, au carnaval les enfants se déguisent, à Pâques les enfants vont chercher les œufs cachés, pour St Nicolas ils reçoivent un cadeau pour le milieu d’accueil et à Noël nous décorons le sapin.

Nous fêtons également l’anniversaire de chacun. Pour cela nous demandons aux parents d’apporter un gâteau pour tous.

Lorsque l’enfant quitte le milieu d’accueil, nous préparons une petite fête de départ pour celui-ci.

Chaque année, nous organisons une rencontre avec les parents, les futurs parents et les enfants afin que tout le monde puisse se rencontrer et partager un moment agréable. Durant cette rencontre, nous demandons des avis, des idées pour le milieu d’accueil et visionnons éventuellement les photos des enfants prises durant l’année.

1. ***De l’organisation des activités et de la santé.***
   1. ***Rythme et besoins de l’enfant.***

Vu le petit nombre d’enfants que nous pouvons garder, nous ne scindons pas le groupe en 3 (bébés, moyens, grands). Le groupe est donc hétérogène et cela favorise le bon développement des enfants. Cette mixité des âges va permettre aux plus petits de vouloir « grandir » (essayer de se lever,…) en voyant les autres. Les plus grands vont devenir plus autonomes, plus confiants (car ils aident les plus petits).

Ce groupe vertical ne va pas entraver le développement de l’enfant, ni brûler les étapes. Chaque enfant évolue à son propre rythme.

Tout au long du séjour, nous veillons à répondre aux demandes, aux attentes tout en individualisant le besoin de chacun (câlin, histoire, chanson,…).

Nous agissons de manières différentes dans nos pratiques, en individualisant les activités et la relation avec l’enfant. Ceci sous-entend que nous ne faisons pas la même chose en même temps avec tous les enfants.

* 1. ***Activité libre et dirigée***

Il nous semble important de laisser une grande place aux jeux libres, afin que l’enfant puisse grandir, s’épanouir, évoluer, être créatif et devenir autonome.

Une grande partie de la journée sera donc réservée aux jeux libres (intérieur, extérieur), mais celle-ci sera entrecoupée par quelques petites activités dirigées si l’enfant le souhaite (telles que : dessin, musique, chant, puzzle,…).

* 1. ***Hygiène de vie et sécurité.***

Nous assurons aux enfants une hygiène de vie saine et sécurisante en veillant à adopter plusieurs pratiques d’hygiènes telles que :

* La propreté de l’environnement : nettoyage des locaux (aération, bonne température), des jeux, du matériel de puériculture,…en favorisant le calme et en gérant la présence des animaux domestiques (les enfants n’ont aucun contacts directs avec les animaux) ;
* L’espace de soin est propre et désinfecté aussi souvent que nécessaire ;
* La cuisine en collectivité est saine, équilibrée et variée tout en respectant les bonnes conditions de conservation ;
* L’aménagement de l’espace répond aux normes de sécurité du matériel de puériculture ainsi que de la sécurité permanente (caches prises, barrières,…);
* Les normes incendies sont respectées ;
* Bonne hygiène de nos mains (les laver autant que nécessaire) ;

De plus, nous demandons aux parents, pour des mesures d’hygiène, de reprendre le sac à dodo et le doudou pour les laver au minimum une fois tous les 15jours.

1. ***De l’accessibilité.***
   1. ***Egalité des chances.***

Notre milieu d’accueil veille à l’égalité des chances tout en laissant une accessibilité financière à chaque parent. En effet, si nous ne répondons pas aux attentes de ceux-ci par rapport aux conditions financières, nous les envoyons vers un milieu d’accueil subventionné. Notre milieu d’accueil est ouvert à tout public et nous excluons toutes sortes de discriminations.

* 1. ***Droit à la différence.***

Nous acceptons tous les enfants à besoins spécifiques tels que :

* Religion (pas de porc,…) ;
* Régimes alimentaires, allergies ;
* Surveillances médicales ;
* Handicaps ;
* …..

Cela sous réserve d’un accord médical qui spécifie bien l’autorisation de fréquenter une collectivité. De plus, il faut que nous soyons capables d’encadrer l’enfant (avoir une formation spécifique, l’équipement adéquat,…), tout en ne délaissant pas les autres.

1. ***De l’encadrement.***

* 1. ***Qualification du personnel.***

Nous sommes chacune en détention d’un diplôme reconnu par le gouvernement, à savoir institutrice maternelle et éducatrice. Nous avons également suivi une formation supplémentaire d’accueillante d’enfants.

Nous avons des personnalités différentes et complémentaires qui répondent aux besoins des enfants.

* 1. ***Formation continue des accueillantes.***

Afin d’être toujours au goût du jour, nous nous rendons à des journées ou soirées pédagogiques pour élargir nos pratiques et nos connaissances.

En fin de chaque année, nous faisons le point sur nos pratiques, et nous revoyons le projet d’accueil et le règlement.

1. ***Des relations du milieu d’accueil avec les personnes qui confient l’enfant et avec l’environnement.***

Avant et tout au long du séjour de l’enfant, les parents nous font part de leurs attentes.

Nous les acceptons si elles ne sont pas en contradiction avec le projet d’accueil et le règlement. A tout moment, les parents peuvent, s’ils le souhaitent, venir nous parler d’un quelconque problème concernant l’enfant et inversement. Lors de ces moments d’échanges, nous tentons de comprendre la demande ou l’attente sans juger et sans imposer notre point de vue. Pour favoriser la continuité entre la vie à la maison et la vie dans le milieu d’accueil, nous devons établir une relation de confiance et d’échanges entre les parents et nous.

Pour avoir une bonne relation de communication, il est indispensable que chacun respecte l’autre afin d’éviter toute forme de conflit. Nous restons ouvertes à toutes remarques positives ou négatives et inversement les parents doivent accepter les nôtres.

Afin d’avoir un suivi quotidien de l’enfant, nous demandons aux parents de nous fournir un cahier dans lequel nous notons (parents / accueillantes) le vécu, l’évolution de l’enfant tant à la maison que dans le milieu d’accueil. Néanmoins, la communication verbale reste le meilleur moyen d’échange.

Les remarques et les idées des parents concernant le projet d’accueil et la vie au sein du milieu d’accueil sont les bienvenues pour nous aider à revoir le projet d’accueil et le règlement.

Nous insistons sur le fait que nous sommes deux accueillantes autonomes, et donc indépendantes fiscalement. Par contre, ce n’est pas parce que l’enfant est inscrit chez l’une de nous deux, que l’autre accueillante ne s’en occupe pas. Dès lors, si vous avez un soucis ou quoique ce soit, vous pouvez vous adresser à qui vous le souhaitez.

* 1. ***Relation parents /Accueillantes.***

*a) Familiarisation*

Afin de maintenir la sécurité affective de l’enfant, un temps de familiarisation est nécessaire.

Cette familiarisation va permettre d’établir une relation de confiance entre les parents, l’enfant et nous.

De ce fait, les parents seront rassurés par rapport au bon déroulement de la garde de leur enfant et l’enfant le sera également. De plus, le bébé ne se sentira pas « abandonné » par ses parents dans un milieu inconnu.

Pratiquement, cette période de familiarisation va s’étendre sur une à deux semaines avant l’entrée effective de l’enfant. Celle-ci constitue un accueil progressif de l’enfant dans le milieu d’accueil. Les premiers jours, le(s) parent(s) accompagne(nt) l’enfant quelques heures dans le milieu d’accueil. Ensuite l’enfant nous est confié durant une matinée, puis reste pour un repas, puis pour une sieste, pour enfin passer une journée complète.

Ce processus est établi afin que l’enfant puisse prendre ses repères et se sentir en sécurité dans ce nouveau milieu.

Au terme de la période de familiarisation, nous prévoyons du temps pour faire un bilan de celle-ci.

A son entrée effective dans le milieu d’accueil, nous demandons aux parents de nous raconter, dans le cahier fourni, les premier mois de sa vie, afin d’avoir un aperçu de ses habitudes, de pouvoir le comprendre et répondre au mieux à ses besoins.

*b) Aménagement de fin de séjour*

Lorsque l’enfant a atteint l’âge de 2,5 ans, nous savons qu’il est susceptible de quitter le milieu d’accueil pour aller à l’école maternelle. Nous demandons aux parents de nous prévenir au moins 3 mois avant le départ effectif, afin de pouvoir préparer avec l’enfant et les parents cette fin de séjour.

Ce moment va être un changement très important dans sa vie, c’est pourquoi il faut lui assurer une bonne préparation du départ afin qu’il puisse franchir cette étape sereinement sans crainte.

A la fin du séjour, nous sollicitons l’enfant à être encore plus autonome (s’habiller seul, s’exprimer, le valoriser,…) afin qu’il se sente au mieux vis-à-vis de ses copains d’école. Nous parlons à l’enfant de l’école de manière positive (ex : à l’aide d’un album,…) en lui rappelant ce qu’il aime faire comme activité (bac à sable,…) qu’il va avoir de nouveaux copains, une institutrice,….

La veille de son départ, nous organisons un goûter de départ pour l’enfant, afin qu’il se sente valorisé et fier vis-à-vis de ses copains. Lors de cette petite fête, nous réalisons un cadeau souvenir pour l’enfant (album photo, cadre….) afin qu’il puisse repartir avec une bonne image de son séjour chez nous. Afin qu’il n’y ait pas une trop grande rupture entre le milieu d’accueil et l’école, nous rassurons l’enfant sur le fait qu’il puisse venir nous dire bonjour quand il le souhaite. De plus, nous conseillons aux parents de prévoir également un temps de familiarisation dans sa future école (aller quelques heures avec le(s) parent(s),….).

Une évaluation par rapport à l’évolution de l’enfant est prévue en fin de parcours. Si nous avons observé que l’enfant n’est pas prêt à faire le pas, nous en informons les parents, en proposant de postposer le départ, si c’est possible.

En ce qui concerne les parents, nous dédramatisons l’entrée à l’école car ce sont souvent eux qui sont le plus inquiets, alors que l’enfant, lui, vit le moment présent.

De plus, cela pourrait transmettre un stress inutile à l’enfant.

*c) Secret professionnel*

Etant donné que nous sommes avant tout des professionnelles, nous ne divulguons aucune information confidentielle, ceci afin de préserver la relation de confiance entre les parents et nous. Si la confidence entrave un danger pour la vie de l’enfant ou des autres (maltraitance,…), nous prendrons des mesures nécessaires afin de rétablir la situation (en en parlant avec les parents, en discutant avec un médecin, avec l’O.N.E.,…).

* 1. ***relation avec les collectivités et associations locales.***

Afin d’élargir nos horizons, nous nous rendons de temps en temps à la médiathèque, bibliothèque et ludothèque.

De plus, nous allons essayer de faire venir des professionnels, pour animer des activités telles que la psychomotricité, des massages pour bébés,…Pour ces activités il est probable que nous vous demanderons une participation financière pour rémunérer ces personnes…(puisque nous ne recevons pas de subsides).